



Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Normandie.

Experts comptables & Commissaires aux comptes associés :
Thomas CHANCEL, François de MASCUREAU,
Pierre-Etienne MARIMPOUY

AFI-LNR

18, rue Alfred Kastler
76 130 MONT SAINT AIGNAN

Rapport du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

GF AUDIT – BHN AUDIT

105 allée Paul Langevin • 76230 Bois Guillaume • Tel : 02 32 98 95 98

Siège social : 8 avenue du Maréchal Foch • BP48 • 76192 Yvetot

Tél. : 02 35 95 16 98 • Fax : 02 35 96 19 88 • secretariat@bhn-expertise.com • www.bhn-expertise.com

AFI - LNR

Industries graphiques - Papier Carton Transformation - Plurimédia

18, rue Alfred Kastler

76 130 MONT SAINT AIGNAN

RCS ROUEN 337 984 439

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AFI-LNR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BOIS GUILLAUME
Le 20 juin 2025
Le Commissaire aux Comptes
G.F. AUDIT

François de MASCUREAU
Commissaire aux comptes

Signé par Francois De Mascureau
Le 20/06/2025

ID: tx_k6bz0raOvgP7



BILAN ACTIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	65 255	65 255		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	126 203		126 203	126 203
Constructions	1 609 032	1 359 141	249 891	275 237
Installations techn., matériel et outil. ind.	2 608 811	2 407 918	200 893	212 502
Autres	399 074	375 379	23 695	48 147
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	112 543		112 543	153 043
TOTAL (I)	4 920 918	4 207 693	713 226	815 131
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	4 993		4 993	12 245
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	243 126		243 126	400 112
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	8 450		8 450	13 601
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	571 926		571 926	909 561
Charges constatées d'avance	21 791		21 791	18 117
TOTAL (II)	850 286		850 286	1 353 636
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 771 204	4 207 693	1 563 512	2 168 767

BILAN PASSIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Exercice du 01/01/24 au 31/12/24	Exercice du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles	798 936	798 936		
Réserves pour projet de l'entité	759 349	759 349		
Autres				
Report à nouveau	-904 697	-522 336	-382 360	-73,20
Excédent ou déficit de l'exercice	-396 717	-382 360	-14 357	-3,75
<i>Situation nette (sous total)</i>	256 870	653 588	-396 717	-60,70
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	800 061	826 242	-26 181	-3,17
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 056 931	1 479 829	-422 898	-28,58
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	49 862	54 939	-5 077	-9,24
TOTAL (III)	49 862	54 939	-5 077	-9,24
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit	87 249	157 950	-70 701	-44,76
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 900	172 102	-82 202	-47,76
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	128 784	136 015	-7 231	-5,32
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	31 406	63 571	-32 165	-50,60
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	119 380	104 360	15 020	14,39
TOTAL (IV)	456 719	633 999	-177 280	-27,96
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 563 512	2 168 767	-605 255	-27,91

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	1 305 717	1 484 406	-178 689	-12,04
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 000	10 667	-9 667	-90,62
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	15 263	15 219	45	0,29
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépr., prov. et transf. charges	26 570	54 479	-27 909	-51,23
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	9 413	10 082	-669	-6,64
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 357 964	1 574 852	-216 889	-13,77
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et autres achats	38 531	60 938	-22 407	-36,77
Variation de stock	7 252	-6 391	13 643	213,48
Autres achats et charges externes	651 673	854 533	-202 860	-23,74
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	35 800	39 820	-4 020	-10,10
Salaires et traitements	723 149	710 562	12 587	1,77
Charges sociales	269 107	263 646	5 461	2,07
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	97 694	91 411	6 282	6,87
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	2 654	984	1 670	169,83
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 825 861	2 015 503	-189 643	-9,41
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-467 897	-440 651	-27 246	-6,18
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	23 527	18 657	4 870	26,10
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	23 527	18 657	4 870	26,10
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées	1 240	1 881	-641	-34,08
Différences négatives de change	47		47	
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	1 287	1 881	-594	-31,59
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	22 240	16 776	5 465	32,57
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-445 657	-423 876	-21 781	-5,14
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	54 324	45 634	8 690	19,04
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	54 324	45 634	8 690	19,04

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	333	205	128	62,80
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	333	205	128	62,80
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	53 991	45 429	8 561	18,85
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 051	3 914	1 137	29,05
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 435 814	1 639 143	-203 329	-12,40
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 832 532	2 021 503	-188 972	-9,35
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-396 717	-382 360	-14 357	-3,75

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NS	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES		NS	
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			NA
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			NA
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		NS	
LES EFFECTIFS	O		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	O		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 1 563 511,80 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -396 717,48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

La loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, applicable au 1er janvier 2020, a engendré certains changements, notamment dans les modalités de facturation du CFA. Auparavant, les ressources du CFA provenaient essentiellement des subventions de fonctionnement et de la collecte de la taxe d'apprentissage. A compter du 1er janvier 2020, les financements sont obtenus par une facturation aux OPCOS, par jeune en fonction de la branche d'activité de l'entreprise à laquelle ils sont rattachés.

Le CFA perçoit les versements libératoires de la taxe d'apprentissage (correspondant au solde de 13% de la taxe) sous la forme de dons en équipements et matériels conformes aux besoins des formations dispensées.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

L'association a pour objet de promouvoir, organiser ou gérer toutes actions de formation professionnelle dans l'imprimerie, la communication graphique et activités connexes, sous quelque forme que se soit. En particulier, dans le cadre des lois et règlements en vigueur, elle crée et gère un centre de formation d'apprentis et un centre de formation continue. Elle peut apporter son concours technique et ses connaissances professionnelles à tout centre de formation ou établissement d'enseignement public ou privé, sous réserve que ces derniers soient sans but lucratif, ayant des objectifs conformes à son objet social. elle peut posséder, acquérir, vendre, louer tout immeuble, meuble, matériel et installation propres à assurer la réalisation de ses buts sociaux.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	14 A 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 A 30 ans
- Matériels et outillages industriels	1 A 20 ans
- Matériel informatique	3 A 5 ans
- Agencements divers	5 A 20 ans
- Matériel de bureau	5 A 10 ans
- Mobilier	5 A 10 ans

L'association bénéficie de subventions d'investissement pour l'acquisition de certaines immobilisations. Ces subventions d'investissement sont amorties au même rythme que les immobilisations qu'elles subventionnent.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
					suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	65 255				
CORPORELLES	Terrains			126 203		36 288		
	Constructions	Sur sol propre		1 602 593				
		Sur sol d'autrui						
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.		6 439				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			2 743 543				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		131 919				
		Matériel de transport						
		Matériel de bureau & mobilier informatique		267 155				
	Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL				4 877 852	36 288			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts et autres immobilisations financières			153 043				
TOTAL				153 043				
TOTAL GENERAL				5 096 150	36 288			
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine		
			par virt poste	par cessions				
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			65 255		
CORPORELLES	Terrains					126 203		
	Constructions	Sur sol propre				1 602 593		
		Sur sol d'autrui						
		Inst. gal. agen. amé. cons				6 439		
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				171 020	2 608 811		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				131 919		
		Matériel de transport						
		Mat. bureau, inform., mobilier				267 155		
	Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL				171 020	4 743 121			
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts & autres immob. financières				40 500	112 543		
TOTAL				40 500	112 543			
TOTAL GENERAL				211 520	4 920 918			

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		65 255			65 255
TOTAL		65 255			65 255
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	1 327 357	25 346		1 352 702
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	6 439			6 439
Inst. techniques matériel et outil. industriels		2 531 041	47 897	171 020	2 407 918
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	114 441	1 850		116 291
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	236 486	22 602		259 088
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		4 215 764	97 694	171 020	4 142 438
TOTAL GENERAL		4 281 019	97 694	171 020	4 207 693

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	54 939		5 077	49 862
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL		54 939		5 077	49 862
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL		54 939		5 077	49 862
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation			5 077	
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	112 543		112 543
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	243 126	243 126	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	94	94	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	8 356	8 356	
	Charges constatées d'avance	21 791	21 791	
TOTAUX		385 911	273 368	112 543
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	21 791
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	21 791

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	56 582
Autres créances	1 082
Disponibilités	11 409
TOTAL	69 073

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles	798 935,94				798 935,94
Réserves pour projet de l'entité	759 348,55				759 348,55
Report à nouveau	-522 336,26		-382 360,43		-904 696,69
Excédent ou déficit de l'exercice	-382 360,43	382 360,43	-396 717,49	-382 360,43	-396 717,49
Subventions d'investissement	826 241,54		18 143,00	44 323,60	800 060,94
TOTAUX	1 479 829,34	382 360,43	-760 934,92	-338 036,83	1 056 931,25

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	87 249	47 445	39 804	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	89 900	89 900		
Personnel & comptes rattachés	35 104	35 104		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	81 845	81 845		
Etat & Impôts sur les bénéfices	5 051	5 051		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	6 784	6 784		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	31 406	31 406		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	119 380	119 380		
TOTAUX	456 719	416 915	39 804	

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	119 380
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	119 380

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 034
Dettes fiscales et sociales	53 733
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 395
TOTAL DES CHARGES À PAYER	95 201

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 49 862,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge 40,00 %

Taux d'actualisation 3,38 %

Table de mortalité INED 2020-2022

Départ volontaire à 64 ans

Taux progression salaires : 1%

Turn Over : lent

Le taux d'actualisation retenu est : iboxx AA10

La convention collective utilisée pour les calculs est celle de l'imprimerie, du travail et des industries graphiques.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	1 208					1 208
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	1 208					1 208
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	1 208					1 208

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Le montant à déclarer en vertu de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 est de 86 450€.

LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	16,00	17,00
Ingénieurs et cadres	3,00	5,00
Agents de maîtrise	10,00	9,00
Employés et techniciens	3,00	3,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

COMMENTAIRE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU I : Ressources de l'organisme				
Origine des fonds	Montant (N)			Montant (N-1)
	en K€	en %	en K€	en %
Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers				
Entreprises	534	37%	632	39%
Etat, Collectivités locales, étab.pub				
Entreprises : via fongécif, OMA, FAF	784	55%	865	53%
Particuliers				
Sous total I	1318	92%	1497	91%
Ressources provenant des pouvoirs publics				
Instances européennes				
Etat	1		11	
Régions	0	0%	0	0%
Autres collectivités territoriales				
Sous total II	1	0%	11	1%
Autres organismes de formation				
Autres ressources	117	8%	131	8%
Sous total III	117	8%	131	8%
Total des ressources	1436	100%	1639	100%
TABLEAU II : Décomposition des actions de formation par finalité				
FINALITE DES ACTIONS	VOLUMES FINANCIERS			
	Montant (N)			Montant (N-1)
	en K€	en %	en K€	en %
Diplômantes (1)	784	59%	865	58%
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)	534	41%	617	42%
Insertion sociale				
Total	1318	100%	1482	100%
(1) Diplômes nationaux, titres homologués.				
(2) Certificats de branches, certificats d'entreprise, attestations				
TABLEAU III Convention de ressources publiques affectées				
Convention	Montant initial		SUIVI D'EXECUTION	
		Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	
Solde en fin d'exercice				